



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8219^e séance

Vendredi 30 mars 2018, à 19 h 40

New York

<i>Président :</i>	M. Van Oosterom	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Lie Cheng
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M. Miller
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Michon
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 19 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Je propose que le Conseil de sécurité invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'ONU à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur du Conseil et à la pratique établie à cet égard.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun, Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Rappelant la note parue sous la cote S/2017/507, j'encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, et l'orateur appelé à faire un exposé à respecter le temps imparti.

Je donne maintenant la parole à M. Zerihoun.

M. Zerihoun (*parle en anglais*) : Comme le savent les membres du Conseil, la Marche du retour organisée près de la barrière de Gaza a malheureusement été marquée par des actes de violence. Sur la base des informations dont nous disposons, environ 30 000 personnes ont participé à des marches à différents endroits dans Gaza. Peu après le début de la manifestation, la situation s'est détériorée à plusieurs endroits. En fin d'après-midi, heure locale, le Ministère palestinien de la santé, à Gaza, a confirmé qu'au moins 15 Palestiniens avaient été tués et que plus de 1 000 avaient été blessés, notamment par asphyxie au gaz lacrymogène. Plusieurs morts auraient été causées par des tirs des forces de sécurité israéliennes durant la marche, mais également à la suite d'affrontements armés entre les forces de sécurité palestiniennes et israéliennes, notamment le bombardement d'un point d'observation du Hamas.

Selon les informations dont nous disposons, la plupart des manifestants sont restés à l'écart de la barrière et n'ont pas commis d'actes de violence. Cependant, il a également été signalé que certains manifestants

avaient jeté des pierres et avaient eu un comportement violent – certains auraient même été armés. Selon les informations fournies par les forces de sécurité israéliennes, des militants ont tenté de franchir la barrière pour poser des explosifs. Les Palestiniens auraient également envoyé une fille de neuf ans de l'autre côté de la barrière, mais les soldats israéliens sont parvenus à la renvoyer sans atteinte à sa sécurité. Des dirigeants du Hamas auraient été présents à certains rassemblements. Avant la marche, Israël avait renforcé ses effectifs autour de la frontière, déployé des tireurs d'élite, des unités spéciales et des drones, et avait averti qu'il empêcherait tout franchissement de la barrière de séparation et toute violation de sa souveraineté.

Des violences ont également éclaté en Cisjordanie, le nombre de manifestants palestiniens étant estimé à 900, principalement dans des villes du centre de la Cisjordanie, notamment Ramallah et Hébron. Selon la Société du Croissant-Rouge palestinien, 27 Palestiniens ont été blessés dans des affrontements près de Naplouse.

Dans l'exposé qu'il a présenté en début de semaine au Conseil de sécurité (voir S/PV.8214), le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, a pris note des projets palestiniens concernant l'organisation de la marche d'aujourd'hui, et il a appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à prendre les mesures nécessaires pour éviter une escalade de la violence. Dans ses déclarations à la presse, il a réitéré ces appels et souligné la nécessité de veiller à ce que les civils, en particulier les enfants, ne soient pas exposés au danger. Le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a toujours collaboré avec les Forces de défense israéliennes et les factions palestiniennes, en particulier à Gaza, afin de renforcer les mêmes messages.

Pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU, le Département de la sûreté et de la sécurité a envoyé plusieurs avis de sécurité à tout le personnel. Tout au long de la journée, l'UNSCO est resté en contact avec les forces de sécurité palestiniennes et israéliennes, et il continuera de le faire alors que de nouvelles manifestations sont prévues au cours des six prochaines semaines. Il est à craindre que la situation se détériore dans les jours à venir. Nous continuerons de souligner qu'il est impératif que les civils, en particulier les enfants, ne soient pas pris pour cible et que tous les acteurs s'abstiennent d'exposer les enfants au danger à tout moment.

Israël doit honorer ses responsabilités en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La force létale ne doit être employée qu'en dernier recours, et toute perte humaine en résultant doit faire l'objet d'une enquête approfondie des autorités. C'est pourquoi nous continuons d'encourager les forces de sécurité israéliennes à faire preuve de la plus grande retenue pour éviter des pertes humaines.

Les événements qui se sont déroulés à Gaza aujourd'hui sont un nouveau rappel douloureux des conséquences de l'absence de paix entre Israël et la Palestine et de la nécessité d'accentuer nos efforts afin de trouver une solution pacifique au conflit. Comme le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial l'ont rappelé à maintes reprises au Conseil de sécurité, l'ONU exhorte les Palestiniens, les Israéliens et la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour inverser la tendance actuelle du conflit et promouvoir une paix juste et durable sur la base de la solution des deux États.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zerihoun de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir réagi rapidement et d'avoir convoqué cette importante séance. Nous remercions également M. Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

Il y a quatre jours au Conseil de sécurité (voir S/PV.8214), nous avons entendu un exposé de M. Nickolay Mladenov sur l'application de la résolution 2334 (2016), dans lequel il a parlé de la manifestation qui s'est déroulée aujourd'hui à Gaza. Comme d'habitude lorsque le peuple palestinien sans défense manifeste pacifiquement pour réaffirmer son droit à créer un État indépendant, nous voyons à quel point l'État israélien fait preuve d'arrogance et étale son oppression. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de nos frères Palestiniens sont descendus dans les rues de Gaza pour participer à une manifestation pacifique, comme ils le font chaque année le 30 mars pour commémorer la Journée des terres, réaffirmer leur attachement à leur terre et à leur identité nationale, ainsi que leurs droits juridiques, politiques et humains inaliénables, qui sont garantis par les normes et le droit internationaux.

L'occupation israélienne dure depuis plus de 50 ans et les activités expansionnistes illégales et

illégitimes d'Israël se poursuivent dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, notamment de la résolution 2334 (2016).

L'État du Koweït condamne avec la plus grande fermeté la manière dont se sont comportées aujourd'hui les forces israéliennes, qui ont tué 15 Palestiniens et en ont blessé plus de 1 400. Soyons clairs. Ce qui s'est passé aujourd'hui était une manifestation pacifique dont le but était de proclamer les droits légitimes d'un peuple sans défense. En réponse, des civils ont été pris pour cible, ce qui constitue une violation flagrante du droit international des droits de l'homme. Les auteurs des crimes perpétrés aujourd'hui doivent être traduits en justice.

Le peuple palestinien ne peut être une exception s'agissant de respecter les engagements internationaux et le droit international, notamment l'engagement à protéger les civils contre les atrocités et les violations graves. Israël, Puissance occupante, doit honorer ses engagements, conformément à la quatrième Convention de Genève de 1949 relative à la protection des civils. Il faut mettre en place une protection internationale du peuple palestinien dans le territoire occupé, mais aussi lutter contre les pratiques et les politiques de l'autorité d'occupation israélienne répressive.

Il est extrêmement important de ne pas dissocier les événements qui se sont déroulés aujourd'hui du contexte global. Le blocus de la bande de Gaza dure depuis plus de 10 ans. Certaines personnes qui ont participé à la manifestation d'aujourd'hui sont des réfugiés qui subissent directement les conséquences de la réduction des contributions à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Ce qui s'est passé aujourd'hui est le résultat d'une occupation qui dure depuis plus de 50 ans. De nombreux rapports internationaux ont confirmé à quel point les conditions de vie à Gaza se sont détériorées. Voilà donc ce qui arrive quand on ne réagit pas à ces politiques, à ces attaques et à ces violations contre le peuple palestinien sans défense et contre ses droits, et il faut s'attendre à voir d'autres incidents fâcheux. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous allons distribuer aux membres du Conseil les éléments d'une déclaration à la presse, pour examen et approbation. Comme l'a dit M. Zerihoun, ces événements sont un douloureux rappel de la nécessité de parvenir le plus rapidement possible à une paix juste et durable.

Pour conclure, nous disons une nouvelle fois qu'il importe qu'Israël, la Puissance occupante, respecte et

applique les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous redisons que la paix globale et juste est un choix stratégique, et la condition pour y parvenir est que cesse l'occupation israélienne de tous les territoires palestiniens et arabes. Tous les droits inaliénables du peuple palestinien doivent être respectés, y compris son droit d'établir un État indépendant sur l'ensemble de son territoire dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, aux résolutions de l'ONU, au principe de l'échange de territoires contre la paix, à la Feuille de route du Quatuor pour le Moyen-Orient et à l'Initiative de paix arabe.

M. Miller (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous signalons que le représentant d'Israël n'est pas en mesure d'assister à la séance d'aujourd'hui, car elle a lieu pendant la célébration de la Pâque juive. Il est extrêmement regrettable qu'Israël ne puisse pas participer au débat sur cette question très importante. Il est également vital que le Conseil aborde de façon équilibrée toutes les questions dont il est saisi, et nous aurions dû trouver un arrangement permettant à toutes les parties d'être présentes ce soir.

Pour ce qui est maintenant de la question de Gaza, nous sommes profondément attristés par les pertes de vies humaines qui s'y sont produites aujourd'hui. Nous exhortons les parties concernées à prendre des mesures pour apaiser les tensions et réduire le risque de nouveaux affrontements. Les mauvais génies qui utilisent les protestations pour inciter à la violence mettent en danger la vie d'innocents. La communauté internationale, y compris les États-Unis, s'emploie à prendre des mesures concrètes à court terme qui amélioreront les conditions humanitaires et économiques à Gaza et la vie des Palestiniens là-bas. Nous travaillons également d'arrache-pied à l'élaboration d'un plan de paix qui garantisse un avenir à la fois à Israël et aux Palestiniens. La violence ne joue en faveur d'aucun de ces objectifs.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Zerihoun de son exposé. La Fédération de Russie est profondément préoccupée par les événements tragiques survenus dans la bande de Gaza. Les informations selon lesquelles le bilan des victimes et des blessés résultant des opérations de l'armée israélienne pour contenir le mouvement de protestation palestinien dit de la « Marche du retour », entamé le 30 mars dans le cadre d'une campagne devant durer plusieurs jours, ne cesse de s'alourdir sont extrêmement alarmantes. Nous appelons Palestiniens

et Israéliens à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'entraîner la mort de civils innocents. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est mobiliser de toute urgence les efforts diplomatiques afin de désamorcer la situation autour de la bande de Gaza.

Nous devons tous comprendre que ce n'est pas en se contentant d'éteindre les incendies qui se déclarent régulièrement dans les territoires palestiniens qu'on règlera la situation. Ces nouveaux départs de feu sont inévitables et ce qu'il faut, c'est une vraie stratégie de règlement. Les événements tragiques qui se déroulent actuellement rendent encore plus urgente la tâche de parvenir le plus rapidement possible à la réconciliation interpalestinienne. En coopération avec nos partenaires régionaux, notamment l'Égypte, nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour unir les Palestiniens autour du programme politique de l'Organisation de libération de la Palestine, qui nous paraît essentiel à la fois pour la relance économique dans la bande de Gaza et pour réaliser concrètement l'aspiration du peuple palestinien à créer son propre État indépendant, vivant dans la paix et la sécurité côte à côte avec Israël et à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

La réalisation de cet objectif passe par la tenue de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens sur toutes les questions relatives au statut final, y compris Jérusalem. Tout règlement devra être fondé sur le cadre juridique international généralement reconnu, notamment les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe. Nous confirmons que nous sommes disposés à accueillir en Russie une rencontre entre les dirigeants palestiniens et israéliens. L'histoire tragique du conflit israélo-palestinien nous montre une nouvelle fois que plus le processus politique est retardé, plus des mesures unilatérales sont prises, qui rendent la reprise du processus encore plus difficile. Les activités de colonisation israéliennes dans les territoires palestiniens, qui sont contraires au droit international, ainsi que les discours incendiaires et la violence ne contribuent en aucune manière à créer les conditions nécessaires à l'ouverture de pourparlers directs.

Il est indispensable que nous continuions de veiller à ce que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) soit en mesure d'effectuer son travail. Nous nous félicitons des résultats de la conférence qui s'est tenue à Rome le 15 mars à l'appui de l'UNRWA, au budget duquel la Russie contribue régulièrement. Dans l'immédiat, ce qu'il faut surtout, c'est un effort

bien coordonné, jour après jour, de la part de l'ensemble de la communauté internationale. Il est important d'agir ensemble et au niveau régional. À cet égard, nous prenons note du prochain sommet de la Ligue des États arabes qui se tiendra à Riyad en avril. Nous espérons que son ordre du jour sera véritablement fédérateur et constructif, conçu pour surmonter les obstacles au relèvement politique et socioéconomique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et pour élaborer des mesures de confiance et de sécurité pour l'ensemble de la région.

Pour sa part, la Russie poursuivra ses efforts pour faire sortir le conflit israélo-arabe de son impasse prolongée et pour aider à stabiliser la situation dans toute la région. À cet égard, la proposition du Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, tendant à ce que le Conseil de sécurité procède à un examen global de la situation au Moyen-Orient dans le but de recenser les domaines dans lesquels des efforts conjoints sont nécessaires pour stabiliser la situation dans la région et régler ses nombreuses crises, anciennes et nouvelles, reste pleinement d'actualité.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques pour son exposé sur les événements actuellement en cours à Gaza. Bien évidemment, nous restons extrêmement préoccupés par la gravité de la situation qui a conduit à des pertes en vies humaines sur le terrain. Ma délégation condamne ces actes de violence en cours et invite les différentes parties à la retenue pour éviter une escalade de la violence. Mon pays voudrait réaffirmer sa position de principe selon laquelle seuls le dialogue et le compromis politique peuvent être à même de trouver une solution pacifique au conflit qui traverse cette région. Encore une fois, mon pays suit très attentivement l'évolution de la situation et ne manquera pas de faire une déclaration dans les prochains jours sur cette situation.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par dire que, comme mon collègue des États-Unis, j'estime moi aussi qu'il est fort dommage que nos collègues israéliens ne puissent pas participer à la séance en raison du début de la Pâque juive, ce soir.

Le Royaume-Uni est consterné par les morts et les blessés qu'ont provoqués les événements survenus aujourd'hui à la frontière de Gaza. La violence doit cesser immédiatement. Nous appelons au calme, à la retenue et au respect du droit international. Toutes les parties doivent s'engager de manière constructive afin de stopper les violences.

Nous sommes préoccupés depuis longtemps par la situation qui règne à Gaza et nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre les risques d'une recrudescence de la violence. Il ne s'agit pas d'une question qu'on peut simplement gérer sur le long terme. Il nous faut d'urgence trouver un accord durable qui traite des causes profondes du conflit et qui transforme la situation à Gaza. Tout accord doit garantir que Hamas et les autres groupes terroristes cessent de façon permanente leurs tirs et leurs attaques contre Israël, que l'Autorité palestinienne reprenne le contrôle de Gaza et y établisse une gouvernance efficace et responsable, et qu'Israël lève ses restrictions en vue d'alléger les souffrances des Palestiniens ordinaires.

Nous restons déterminés à aider les Gazaouis vulnérables, notamment par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous exhortons toutes les parties à s'efforcer en priorité de parvenir à une solution politique qui allège les souffrances des habitants de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009).

Tous les Israéliens et les Palestiniens ont le droit de vivre en paix et en sécurité. Nous reconnaissons aussi bien le droit des Palestiniens à la liberté de réunion et de manifestation que celui des Israéliens à la sécurité. Ce qu'il faut maintenant, c'est un engagement renouvelé en faveur de négociations en vue d'une solution des deux États. Pour qu'une telle solution ait toutes les chances de réussir, la paix doit être discutée dans un climat exempt de violence. Il est temps que les parties œuvrent de concert dans un esprit de compromis et d'entente en vue de cette solution des deux États. La violence en cours aujourd'hui ne fait que souligner qu'un règlement juste et durable qui mette fin à l'occupation et apporte la paix aux Palestiniens et aux Israéliens n'a que trop tardé.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Nous sommes horrifiés par les regrettables pertes de vies et le grand nombre de blessés enregistrés aujourd'hui, dont des enfants, qui, semble-t-il, sont tous palestiniens. Les autorités doivent maintenant mener une enquête immédiate et appropriée sur ces incidents. Les forces de sécurité israéliennes ont, paraît-il, tiré à balles réelles, ce qui a davantage aggravé la situation. Le recours à la force doit toujours être proportionné et la force létale ne doit être utilisée qu'en dernier ressort. Israël doit assumer ses responsabilités au titre du droit international des droits de l'homme et respecter le droit de manifester

pacifiquement. Nous notons avec préoccupation aussi les raids aériens menés par Israël contre Gaza.

Cette situation ne doit pas être une surprise pour le Conseil. Le Coordonnateur spécial Mladenov nous a avertis il y a quelques jours des risques d'escalade de la violence dans et autour de Gaza. La situation est extrêmement préoccupante. Notre priorité maintenant doit d'être d'éviter une autre escalade de la violence sur le terrain. Toutes les parties et, en particulier, les forces de sécurité israéliennes doivent exercer le maximum de retenue.

Comme nous l'avons appris des réunions d'informations précédentes, la situation humanitaire à Gaza est terrible. Gaza est au bord de l'effondrement. Une solution durable doit être trouvée d'urgence, et la politique israélienne de blocus doit cesser. Gaza fait partie intégrante de l'État de Palestine et ne peut être dissociée du contexte politique général, notamment des efforts de paix indispensables en faveur de la solution des deux États.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous sommes désolés, Monsieur le Président, qu'alors que votre présidence s'est pratiquement terminée avec les réceptions de mercredi et jeudi vous soyez obligé aujourd'hui d'exercer en urgence en tant que Président en raison des événements en cours. En raison du caractère sensible et urgent de cette situation, nous remercions le Koweït de son initiative de nous réunir ici et le Président d'avoir convoqué cette séance urgente du fait de la gravité des faits qui surviennent dans le cadre de la situation israélo-palestinienne.

La Guinée équatoriale suit avec attention les événements ayant suivi la convocation de la grande Marche du retour par des organisations civiles et politiques palestiniennes, au cours desquels 15 Palestiniens sont morts et de nombreux autres blessés dans la bande de Gaza. Nous déplorons vivement les pertes en vies humaines et présentons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes.

Dans la dernière intervention de la Guinée équatoriale sur la question palestinienne (S/PV.8214), nous avons invité les parties à s'abstenir d'actes susceptibles de déboucher sur la violence, et nous réitérons cet appel aujourd'hui. Les comportements violents doivent cesser immédiatement et de façon définitive, et toutes les parties doivent se conformer à la légalité internationale consacrée par différentes résolutions de l'ONU. À cet

égard, nous condamnons la tentative d'assassinat du Premier Ministre palestinien.

La solution à la question palestinienne ne peut être obtenue que par le dialogue, et elle ne peut être que politique. À cette fin, nous appelons de nouveau les parties à régler leurs différends autour de la table de négociations, aussi compliqué que cela puisse être. Il est possible que les parties aient à faire des concessions et qu'aucune d'elles ne voie toutes ses aspirations et prétentions satisfaites, puisque c'est cela l'essence du dialogue. Les négociations doivent se tenir sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Initiative de paix arabe. La solution des deux États, dans lesquels Palestiniens et Israéliens de vivent en paix et en sécurité, est la plus juste. Le dialogue interpalestinien doit se poursuivre. Les Palestiniens doivent pouvoir trouver une solution à leurs différends. Nous voudrions demander à la communauté internationale de poursuivre ses efforts pour promouvoir le dialogue entre les parties et continuer de leur demander d'éviter de prendre des mesures susceptibles d'être contreproductives et d'entraver la coexistence pacifique entre Palestiniens et Israéliens.

La situation a pris une tournure très inquiétante, étant donné que le nombre des morts résultant des manifestations de vendredi dépasse celui des victimes enregistrées depuis la fin de la guerre de Gaza de 2014. Depuis lors, il y a une période d'accalmie. À cet égard, nous proposons et appuyons l'idée du Koweït que le Conseil de sécurité publie un communiqué vibrant demandant aux Israéliens et aux Palestiniens de mettre immédiatement fin à cette situation de violence, qui est susceptible de conduire à une escalade et d'aggraver encore une situation déjà critique et délicate dans la zone.

M. Michon (France) : Je tiens d'abord à remercier le Koweït pour avoir demandé la tenue de cette réunion d'urgence, et le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques pour son exposé. Face au constat inquiétant qu'il a établi, je voudrais formuler trois remarques.

Tout d'abord, nous sommes très préoccupés par les développements de ce jour, qui aggravent une situation qui était déjà très tendue dans la bande de Gaza et sur son pourtour. La réponse qui a été apportée aux manifestations des dernières heures par les forces de sécurité israéliennes a fait plusieurs morts et des centaines de blessés par balle parmi les Palestiniens de Gaza. Un seuil a été franchi dans la violence. Dans l'attente que toute la lumière soit faite sur ces événements, je tiens à rappeler deux exigences fondamentales. D'abord, le respect du droit international humanitaire et en particulier

l'impératif de protection des civils, et, ensuite, le respect du droit des Palestiniens de manifester pacifiquement. C'est dans ce cadre que doivent s'inscrire les mesures prises par les autorités israéliennes pour préserver la sécurité d'Israël, qui est une préoccupation que nous partageons. Nous appelons Israël au discernement, à la retenue et à un usage proportionné de la force. Parallèlement, nous appelons les manifestants à s'abstenir de tout débordement.

Enfin, je voudrais dire que le risque d'escalade est réel. Nous avons parlé lundi lors du débat public (S/PV.8218) de la possibilité d'un nouveau conflit à Gaza. Des manifestations régulières sont appelées à se poursuivre jusqu'au 15 mai. Or, les conditions d'une flambée de violence sont là. La population de Gaza vit dans une situation de crise humanitaire, qui devrait s'aggraver du fait des difficultés financières de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le processus de réconciliation interpalestinien est au point mort depuis la tentative d'assassinat du Premier Ministre palestinien le 13 février, que nous avons fermement condamné. Et dans le même temps, la situation en matière de sécurité s'est dégradée, avec des engins explosifs qui ont visé des militaires israéliens le long de la barrière de séparation au cours des dernières semaines et des tunnels offensifs destinés à la préparation d'attaques depuis la bande de Gaza, qui ont été mis en évidence. Ces manœuvres sont des manœuvres que nous condamnons.

Tous les indicateurs sont donc au rouge, et en l'absence de perspectives politiques permettant d'offrir un espoir aux populations, la situation est très inquiétante. Dans ce contexte, il est important que nous soutenions le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza afin qu'elle puisse exercer pleinement ses prérogatives dans la bande de Gaza, y compris dans le domaine de la sécurité. Ce processus doit également s'accompagner d'une levée du blocus assortie de garanties de sécurité crédibles pour Israël.

Enfin, nous ne devons pas dissocier la situation à Gaza de la question palestinienne dans son ensemble. L'unité palestinienne est une pièce essentielle d'une paix juste et durable fondée sur la perspective des deux États. Il est essentiel que nous appelions à une reprise rapide de négociations sérieuses en vue de mettre en œuvre la solution des deux États.

En conclusion, il nous paraît essentiel que le Conseil reste activement saisi du sujet et qu'il s'exprime,

comme le demande le Koweït, en faveur de la protection des civils et pour éviter toute réponse disproportionnée.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie la délégation koweïtienne d'avoir demandé la convocation de la présente séance sur les événements en cours à Gaza. Nous remercions également le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun de sa mise à jour détaillée et objective.

Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes de la flambée de violence à la frontière entre la bande de Gaza et Israël. Ma délégation présente ses condoléances au peuple palestinien après la mort tragique de civils durant ce qui était censé être une manifestation pacifique. Nous considérons ces pertes humaines comme dépourvues de sens et irréparables.

Par ailleurs, le Kazakhstan appuie pleinement le droit du peuple palestinien à s'exprimer et à manifester pacifiquement. Il est extrêmement important que les soldats israéliens aient un recours mesuré à la force contre des manifestants pacifiques. Nous nous associons à la position de l'Organisation de la coopération islamique, que nous représentons au Conseil de sécurité aux côtés du Koweït et de la Côte d'Ivoire, qui condamne l'utilisation d'armes contre eux. Nous estimons que ces événements pourraient constituer une évolution dangereuse de la situation dans la région du Moyen-Orient dans son ensemble. À cet égard, le Kazakhstan appelle les deux parties au conflit à faire preuve de retenue. Nous estimons également nécessaire de mener une enquête approfondie sur cet incident, d'identifier les auteurs d'actes de violence et de les tenir pour responsables.

Le Kazakhstan estime qu'il faut poursuivre les efforts visant à regrouper les rangs palestiniens au sein de la plateforme politique de l'Organisation de libération de la Palestine, condition indispensable afin de réaliser concrètement l'aspiration légitime du peuple palestinien à créer un État indépendant. Nous notons que les parties doivent trouver un moyen de régler la difficile situation humanitaire à Gaza.

La situation actuelle exige d'élaborer des mesures de confiance pour toute la région, notamment dans le domaine économique, avec le ferme appui de la communauté internationale. À cet égard, le Kazakhstan fait écho à la préoccupation exprimée en début de semaine par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient en ce qui concerne le financement de l'Office de secours et de travaux des

Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour cette année (voir S/PV.8214). Une réduction importante de son budget ordinaire a déjà accentué les craintes de 5,3 millions de réfugiés palestiniens qui vivent dans une situation de crise prolongée. Le Kazakhstan est en outre profondément préoccupé par l'expansion des colonies, qui sont illégales au regard du droit international et aux yeux du Quatuor pour le Moyen-Orient, ce qui ne fait qu'aggraver les tensions en ce qui concerne le statut de Jérusalem, provoquant des manifestations parmi les populations.

Enfin, nous appelons les dirigeants israéliens et palestiniens à prendre des mesures concrètes afin de préserver la possibilité d'une coexistence pacifique et la solution des deux États et de renforcer les perspectives de paix. Comme nous l'affirmons systématiquement au Conseil de sécurité, ces efforts doivent être basés sur les droits inaliénables des Palestiniens à un État propre et d'Israël à la sécurité. Nous tenons également à souligner le droit inaliénable de la Palestine à la sécurité. Il est nécessaire d'engager des négociations très prochainement sur tous les problèmes non réglés, en vue de régler les questions en suspens de manière définitive. Seule une politique novatrice fondée sur le lien entre sécurité et développement, une approche régionale revisitée et une ONU plus transparente, efficace et responsable, unie dans son action sur le terrain, permettront aux parties d'échapper à des tragédies du genre de celle qui s'est déroulée aujourd'hui.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun des informations qu'il nous a fournies. Nous remercions également la Mission permanente du Koweït d'avoir demandé la convocation de cette importante séance, et nous remercions la présidence d'avoir répondu aussi rapidement à cette demande.

Nous nous sommes réveillés aujourd'hui au son d'une nouvelle alarmante, à savoir que du fait d'une répression violente menée par les forces de sécurité israéliennes, 15 personnes ont été tuées et plus de 1 200 ont été blessées, uniquement des civils innocents qui participaient à la grande Marche du retour. L'État plurinational de Bolivie condamne énergiquement la réaction militaire violente et disproportionnée des forces israéliennes contre la population palestinienne, et il appelle le Gouvernement israélien à s'abstenir de recourir à la violence et à respecter le droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils.

La flambée de violence à Gaza est le résultat d'un conflit qui reste sans solution depuis 70 ans et de 50 années d'occupation illégale de territoires palestiniens par la Puissance occupante, Israël, qui impose un blocus inhumain contre la bande de Gaza, dont les conséquences humanitaires sont catastrophiques. Tant que persisteront de telles situations, la perspective d'une paix juste et durable pour les deux peuples ne cessera de s'éloigner.

Durant les 50 dernières années, les politiques israéliennes de confiscation et d'occupation n'ont apporté que souffrances au peuple palestinien. Rien qu'en janvier 2018, les autorités israéliennes ont démoli ou saisi 32 structures palestiniennes en Cisjordanie et, la semaine dernière, nous avons été informés que le Gouvernement israélien avait décidé de construire 1 500 nouveaux logements en zone C. Nous appelons le Gouvernement israélien à mettre un terme aux expropriations illégales de terres palestiniennes et à cesser l'expansion des colonies dans les territoires palestiniens occupés, conformément à la résolution 2334 (2016).

De même, nous sommes convaincus que l'annonce par certains États du transfert de leurs missions diplomatiques à Jérusalem n'a fait qu'aggraver les tensions dans la région et risque de provoquer une escalade de la violence à grande échelle. La Bolivie, pays pacifiste, estime que le seul moyen de garantir une paix juste et durable et de mettre fin au conflit entre Israël et la Palestine réside dans le dialogue et la négociation, avec des expressions claires de la volonté politique des deux parties, afin de réaliser la solution des deux États.

C'est la raison pour laquelle nous réaffirmons notre plein attachement au multilatéralisme et au respect du droit international, ainsi que notre appui à tous les efforts internationaux déployés aux fins d'un règlement pacifique, notamment la feuille de route du Quatuor, les principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et d'autres initiatives, qui sont les garanties d'une paix juste et durable et permettront aux deux peuples de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous réaffirmons également que l'unique solution à long terme est la solution des deux États, qui permettra enfin de construire un État palestinien libre, souverain et indépendant à l'intérieur des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir répondu à la demande de convocation

de la présente séance. Nous remercions le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun, Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques, de son exposé sur l'évolution récente de la situation sur le terrain. Ce qui s'est passé à Gaza est évidemment tragique. Nous souhaitons faire deux ou trois observations pour le moment.

Le problème principal et fondamental est le fait qu'à moins que le processus de paix ne soit relancé et des progrès réels accomplis vers le règlement de la crise sous-jacente, des tragédies de cette nature se reproduiront inévitablement à répétition. Nous avons discuté de ce problème en début de semaine, et nous sommes d'accord avec ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques, M. Zerihoun, en ce qui concerne la recherche d'une solution durable. De fait, comme certains l'ont déjà dit, on ne peut exclure une nouvelle détérioration de la situation, et cela ne laisse pas de nous préoccuper.

Deuxièmement, nous tenons à dire notre chagrin face aux nombreux morts et blessés. C'est incontestablement un bien triste jour.

Troisièmement, nous pensons que, pour l'heure, le plus important est que toutes les parties fassent preuve de retenue et que le Conseil de sécurité suive la situation de très près.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de cette séance d'urgence et remercions M. Tayé-Brook Zerihoun des informations qu'il a fournies.

Le Pérou demeure profondément préoccupé par la situation à Gaza. Nous pleurons la mort d'au moins 15 Palestiniens et déplorons les centaines de blessés. Nous signalons que cette violence fait suite à une recrudescence des discours incendiaires de part et d'autre, et que concrètement le Hamas pourrait avoir intérêt à provoquer une escalade. Toutefois, nous rappelons également que le statu quo, par ailleurs intenable, fait oublier la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit et que la situation humanitaire à Gaza continue de se détériorer.

Nous reconnaissons le droit des Palestiniens de manifester pacifiquement, conformément à leur liberté d'expression et de réunion. Nous condamnons dans le même temps tous les attentats et projets terroristes et reconnaissons le droit d'Israël à la légitime défense, dans le respect des principes de proportionnalité, de précaution et de légalité. À cet égard, nous condamnons tout recours disproportionné à la force, conformément au

droit international et au droit international humanitaire. Nous faisons également remarquer que la situation était prévisible. Il y a quelques jours, au cours de la séance d'information avec M. Mladenov (voir S/PV.8214), nous avons fait part de notre inquiétude face au risque d'escalade et insisté sur la nécessité de protéger les civils. Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'ONU et les pays ayant une influence dans la région doivent prendre d'urgence des mesures pour prévenir toutes nouvelles violences et protéger les civils.

Enfin, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, à éviter une nouvelle escalade et à promouvoir un climat de détente qui permette de régler le problème israélo-palestinien grâce à la solution des deux États.

M. Lie Cheng (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Sous-Secrétaire général Zerihoun, Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques, de son exposé dans le cadre de cette séance d'urgence. Nous remercions également le Koweït d'avoir demandé la tenue de cette séance et la présidence néerlandaise du Conseil de l'avoir rapidement convoquée.

Nous constatons que la situation à Gaza est extrêmement tendue et nous suivons de très près son évolution. Le fait que de nombreuses personnes ont été tuées ou blessées nous inquiète. Nous appelons au respect de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, y compris la résolution 2334 (2016), à l'arrêt de toutes les activités de colonisation dans les territoires occupés et à l'adoption de toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir la violence contre les civils. Toutes les parties doivent faire preuve de calme et de retenue. Elles doivent faire montre d'un esprit de compromis et créer l'environnement nécessaire à la reprise des pourparlers. Les acteurs ayant une grande influence sur les pays du Moyen-Orient doivent également jouer un rôle constructif à cet égard.

La question de Palestine est la question fondamentale dont dépend l'instauration de la paix au Moyen-Orient. Nous appelons à l'unité du Conseil de sécurité et de la communauté internationale et à la poursuite des efforts pour faire avancer le règlement politique de la question de Palestine. La solution des deux États est le moyen de résoudre le problème. Nous devons réaffirmer notre attachement aux résolutions pertinentes de l'ONU, au principe de l'échange de territoires contre la paix et à l'Initiative de paix arabe, et sur la base de ces éléments redoubler d'efforts pour encourager la reprise des pourparlers.

La Chine soutient et encourage fermement le processus de paix au Moyen-Orient et appuie la création d'un État palestinien indépendant et souverain par le peuple palestinien sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. La Chine continuera de promouvoir activement la proposition en quatre points formulée par le Président Xi Jinping en vue de régler la question palestinienne et continuera de jouer un rôle constructif dans le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun, Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques.

Tout comme les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni, je tiens à relever le fait que le représentant d'Israël n'a malheureusement pas pu participer à la présente séance en raison de la Pâque juive.

Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les derniers développements dans la bande de Gaza. Hélas, les événements récents ne font que confirmer à quel point la situation sur le plan de la sécurité en Israël et dans le territoire palestinien occupé est tendue. Nous condamnons fermement l'escalade actuelle de la violence. Nous insistons également sur le fait que tout recours à la force doit être proportionné. Nous appelons au respect du droit international humanitaire et à la protection des civils.

La Pologne condamne tous les actes de terrorisme et d'incitation à la violence. Ils constituent un obstacle majeur à l'apaisement des tensions. Nous demandons aux deux parties de condamner tous les actes de terreur. Dans le même temps, nous les encourageons à prendre des mesures pour désamorcer les tensions et calmer la situation sur le terrain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume des Pays-Bas.

Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer nos regrets que le représentant d'Israël ne puisse pas participer à ce débat en raison de la Pâque juive - une fête religieuse importante en Israël.

J'aborderai trois points : premièrement, les tensions croissantes autour de Gaza; deuxièmement, les mesures qui s'imposent dans l'immédiat pour mettre fin à la crise; et, troisièmement, la nécessité d'une stabilité à long terme.

En ce qui concerne mon premier point, nous sommes profondément alarmés par la montée des

tensions autour de Gaza. Les rapports faisant état de 15 morts et de plusieurs centaines de blessés sont extrêmement inquiétants et regrettables.

Pour ce qui est de mon deuxième point, relatif aux mesures à prendre dans l'immédiat pour mettre fin à la crise, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à prévenir l'escalade et toutes nouvelles pertes de vies humaines. Nous appelons les autorités *de facto* à Gaza à préserver le caractère pacifique des manifestations et à empêcher qu'elles ne basculent dans la violence. Nous demandons à Israël de veiller à tout moment à ce que sa riposte soit proportionnée et n'intervienne que si nécessaire. L'utilisation de balles réelles comme moyen de contrôler la foule ne devrait se faire qu'en dernier recours. Nous demandons à Israël d'enquêter de manière approfondie sur tous les incidents dans lesquels l'utilisation de mesures de contrôle de la foule ont fait des victimes. Les incidents de la semaine dernière, au cours desquels des individus armés en provenance de Gaza sont entrés en Israël, montrent que les préoccupations israéliennes en matière de sécurité sont bien réelles. Nous condamnons ces attentats et répétons qu'il n'y a pas d'excuse au terrorisme. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte d'incitation à la violence ou de provocation qui aggraverait la situation. Nous appelons également toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger les civils.

Quant à mon troisième point, concernant la stabilité à long terme, la situation à Gaza est depuis longtemps une source de préoccupation. Au cours des derniers mois, le Conseil en a débattu à plusieurs reprises. Nous rappelons que, pour parvenir à une solution durable, une approche globale est nécessaire. Le processus politique, l'aide humanitaire, le développement économique et le développement des infrastructures vont de pair. Nous avons besoin que l'Autorité palestinienne redevienne le gouvernement légitime à Gaza. Nous exhortons l'Autorité palestinienne et toutes les autres parties palestiniennes à poursuivre leurs efforts pour surmonter leurs divergences et procéder véritablement à la réconciliation.

Toutes ces mesures, ainsi que la solution des deux États en tant qu'horizon politique, sont nécessaires pour garantir que nous n'aurons pas le même débat le mois prochain, l'année prochaine ou dans cinq ans.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Koweït d'avoir demandé la tenue de cette séance urgente, et vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir répondu très vite. Je voudrais aussi remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques de l'exposé qu'il a présenté au début de la séance.

Avant de faire ma déclaration, je voudrais dire quelques mots en arabe, adressés essentiellement à mon peuple dans les territoires palestiniens occupés.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je salue tout d'abord notre peuple qui résiste vaillamment partout sur le territoire de l'État de Palestine occupé, à Gaza, à Al-Qods, en Cisjordanie occupée, à l'intérieur de la Ligne verte et dans les pays où ils sont réfugiés, qui célèbrent la Journée de la Terre et participent aux marches du retour. Nous nous inclinons devant les sacrifices consentis par nos vaillants martyrs et souhaitons prompt rétablissement aux blessés, et nous réaffirmons toujours leur rôle de premier plan.

Nous condamnons dans les termes les plus forts ce massacre abominable. Nous demandons qu'il y soit mis fin, que les responsables soient traduits en justice, et qu'une protection internationale soit fournie aux civils dans le territoire occupé. Le Conseil doit assumer ses responsabilités, condamner le massacre, y mettre fin et fournir une protection à nos populations civiles. Si le Conseil est empêché d'assumer ses responsabilités, alors ceux qui bloquent ce processus doivent en assumer la responsabilité, car ce faisant ils couvrent et protègent les crimes israéliens plutôt qu'ils ne les empêchent.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Nous sommes venus au Conseil de sécurité avec un sentiment d'urgence et de répugnance à la lumière de la dernière campagne d'agression et d'attaques militaires contre la population civile palestinienne sans défense, en violation grave du droit international, notamment du droit international humanitaire et des dispositions pertinentes relatives à la protection des civils en période de conflit armé.

Aujourd'hui, au moins 17 civils palestiniens ont été tués et plus de 1400 autres ont été blessés – dont beaucoup grièvement – dans la bande de Gaza assiégée. La journée de demain a été décrétée par notre Gouvernement journée de deuil national en Palestine.

La majorité de ceux qui ont été tués participaient à une manifestation pacifique non-violente – une manifestation pacifique non violente – pour marquer le quarante-deuxième anniversaire de la Journée de la Terre, commémorant les événements dans lesquels six Palestiniens qui protestaient contre l'expropriation illégale de milliers de dounoums de terre palestinienne en 1976 ont été tués, ainsi que pour réaffirmer le droit au retour des réfugiés palestiniens. À cet égard, je rappelle que 70 % des 2 millions de Palestiniens de Gaza sont recensés en tant que réfugiés, dont le droit au retour est systématiquement nié par Israël.

Au nombre des Palestiniens tués figurent Mohammed Najjar, 25 ans; Mahmoud Mouammar, 38 ans; Mohammed Abou Omar, 22 ans; Ahmed Oudeh, 19 ans; Jihad Freneh, 33 ans; Mahmoud Saadi Rahmi, 33 ans; Abdelfattah Abdelnabi, 22 ans; Ibrahim Abou Shaar, 20 ans; ainsi que Iyad Abdelal, Abdelkader Al-Hawajiri, Sari Abou Odeh, Hamdan Abou Amsheh, Jihad Abou Jamous, Bader Al-Sabbagh and Naji Abou Hjai, dont on ne connaît pas l'âge. En outre, tôt dans la journée de vendredi, Omar Waheed Abou Samour, un agriculteur de la bande de Gaza, a été aussi tué par des tirs d'artillerie israéliens alors qu'ils se trouvait sur ses terres, près de Khan Younès, quelques heures avant le début des manifestations pacifiques et non violentes.

Il n'y a rien de plus odieux que le massacre de personnes sans armes et sans défense, notamment des femmes et des enfants. Pourtant c'est ce qu'Israël, la puissance occupante, a fait et continue de faire année après année depuis sa création. Ces manifestations pacifiques ne posaient aucune menace quelle qu'elle soit à Israël ou à des soldats lourdement armés. Je répète, ces manifestations pacifiques ne posaient aucune menace quelle qu'elle soit à Israël ou à ses soldats lourdement armés. Pourtant, les soldats israéliens qui ont la gâchette facile ont tiré de façon aveugle, à balles réelles et à balles souples, et ont lancé des bombes lacrymogènes sur des manifestants non violents qui marchaient à l'intérieur de la bande de Gaza près de la barrière extrêmement fortifiée qui les sépare d'Israël.

Comment peut-on tolérer cela? On ne peut en aucune manière mettre sur le même plan des personnes qui manifestent pacifiquement – comme ils en ont le droit au titre de tous les éléments du droit international, notamment du droit international des droits de l'homme – et des actes de belligérance, des attaques et un massacre de la part des forces armées israéliennes. À ceux

qui appelleraient à une perspective équilibrée, je dirais qu'il n'y a pas d'équilibre dans ce cas. Un cas où des forces armées ont usé d'une puissance de feu massive contre des manifestants civils qui marchaient pacifiquement, provoquant un massacre et faisant un nombre élevé de victimes.

Les manifestations d'aujourd'hui étaient supposées servir de prélude à six semaines de protestations pacifiques et devaient se poursuivre jusqu'au 15 mai, jour de commémoration de la *nakba*. La commémoration cette année de la *nakba* marquera solennellement le soixante-dixième anniversaire du départ forcé et de l'expulsion de plus de 800 000 Palestiniens – 70 % de notre population à l'époque – de leurs foyers et de leurs terres, ou qui ont fui par crainte pour leurs vies après les massacres opérés dans plus de 400 villes et villages palestiniens par les groupes terroristes sionistes dans la Palestine sous mandat britannique, dans un acte clair de nettoyage ethnique.

Comme c'est la pratique habituelle, les attaques odieuses perpétrées aujourd'hui par Israël contre des civils palestiniens sans armes et sans défense ont été préméditées et délibérées. Les responsables israéliens ont préparé le terrain à ces attaques par des incitations, des provocations et une rhétorique violente. Cette incitation a même donné lieu à des déclarations faites par des organisations pour les droits de l'homme, comme Amnesty International, qui a publié hier une déclaration dans laquelle elle a appelé les forces d'occupation israéliennes à cesser de recourir à une force excessive, après qu'elles eurent annoncé le déploiement de plus de 100 tireurs d'élite – comme l'ont rapporté les médias israéliens – avec ordre de tirer sur quiconque violerait la barrière séparant Israël de Gaza. Outre les tireurs d'élite, les forces d'occupation ont aussi envoyé des véhicules blindés, des chiens détecteurs de mines et des chiens spécialement dressés pour l'attaque, ainsi que des centaines d'autres membres des forces d'occupation équipés de toutes sortes de munitions létales à utiliser comme bon leur semble et sans égard pour la vie des Palestiniens de la bande de Gaza. Nous ne devons pas oublier que 2 millions de civils palestiniens pâtissent déjà sans mesure de la crise socioéconomique et humanitaire due au blocus imposé depuis 10 ans à Gaza par Israël.

Il est désormais clair, en paroles et en actes, que les actes d'incitation des responsables israéliens et la violence barbare des forces d'occupation contre les droits et les vies des Palestiniens n'ont rien à voir avec

la prétendue sécurité d'Israël mais qu'ils visent tous à maintenir son étau sur la vie de tous les hommes, femmes et enfants palestiniens vivant sous sa brutale occupation. Je tiens à dire que la violence à laquelle recourt la Puissance occupante pour étouffer toutes les actions non violentes palestiniennes entreprises par les Palestiniens contre sa déshumanisation systématique du peuple palestinien et le déni de ses droits inaliénables n'aboutira pas. Le peuple continuera de lutter pour ses droits, notamment ses droits de se libérer de l'occupation et de vivre en paix et en sécurité et dans la dignité.

Malheureusement, les événements de ce jour, dans le contexte des marches pacifiques des milliers de Palestiniens dans tout l'État de Palestine occupé, y compris Jérusalem-Est, ainsi que parmi la population palestinienne vivant en Israël et dans la diaspora, nous rappellent que la *nakba* n'a pas pris fin en 1948, mais qu'elle se poursuit à ce jour. À cet égard, il est plus que tragique que des millions de Palestiniens continuent de vivre soit en exil soit comme réfugiés, le droit inaliénable de rentrer chez eux leur étant dénié, ou sous l'occupation militaire belliqueuse israélienne demi-centenaire de l'État de Palestine, y compris Jérusalem-Est, où ils sont forcés de subir la violation constante de leurs droits fondamentaux, notamment le vol persistant par Israël de terres palestiniennes pour y installer des colonies de peuplement illégales, sa destruction des maisons et des terres agricoles palestiniennes, ses assauts militaires brutaux qui ont fait des victimes civiles massives – comme ceux qui ont eu lieu à Gaza en 2008-2009, en 2012 et en 2014 – et le déni du droit de retour des millions de réfugiés palestiniens apatrides, lequel droit est reconnu au niveau international.

Nous demandons au Conseil de sécurité d'agir rapidement pour s'acquitter des devoirs qui lui incombent en vertu de la Charte et pour faire respecter l'intégrité et l'autorité de ses résolutions face aux violations et provocations dont sont l'objet les droits et les aspirations nationales légitimes du peuple palestinien. La communauté internationale doit condamner sans ambiguïté et dans les termes les plus fermes les actions criminelles et illégales menées par Israël dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza. Israël doit de répondre de tous ses crimes, y compris de l'assassinat aujourd'hui de civils palestiniens, conformément au droit international et aux principes de la justice.

Nous nous félicitons que plusieurs membres du Conseil aient demandé que des enquêtes soient menées sur les forces d'occupation israéliennes au sujet

du massacre qui a eu lieu aujourd'hui dans la bande de Gaza. Étant donné le nombre élevé de morts enregistrées aujourd'hui, nous demandons de nouveau à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, d'agir maintenant pour protéger le peuple palestinien afin d'éviter de nouveaux massacres et de sauver la vie de Palestiniens innocents, et de décrier cette situation tendue, qui constitue clairement une menace pour la paix et la sécurité internationales. La communauté internationale doit s'acquitter de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui lui incombe, en mettant immédiatement un terme à l'agression militaire de la Puissance occupante.

Comme l'avons déjà dit par le passé, le peuple palestinien ne saurait rester l'exception aux engagements et obligations découlant du droit international, notamment l'obligation de protéger les civils des atrocités et des infractions graves, surtout sous occupation militaire étrangère.

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit probablement de la dernière séance du Conseil pour le mois de mars, je voudrais exprimer les

sincères remerciements de la délégation néerlandaise aux membres du Conseil de sécurité, en particulier à mes collègues, les Représentants permanents, et à leurs équipes respectives, ainsi qu'au secrétariat du Conseil pour tout l'appui qu'ils nous ont fourni.

Le mois a effectivement été chargé, et nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pas pu le faire seuls, ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, ainsi que du personnel des services de conférence, des interprètes et des agents de sécurité.

Alors que notre présidence se termine, je suis certain de me faire l'interprète des membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation péruvienne pour le mois prochain. Nous assurons au Pérou que nous mettrons tout en œuvre pour lui apporter notre concours dans l'exercice de ses importantes responsabilités à la présidence du Conseil de sécurité en avril.

La séance est levée à 20 h 50.